

## CARTE JUDICIAIRE Tribunal de Grande Instance (TGI) Colmar privé de Bas-Rhin ?

Le TGI de Colmar perdra prochainement sa compétence sur les 43 communes des ex-cantons de Sélestat, Barr et Villé, dénonce Eric Straumann, député de 1<sup>re</sup> circonscription de Colmar, pour qui « la décision est prise et sera officielle d'ici un mois ».

Il a lancé l'alerte hier, vers 18 h 30, par l'intermédiaire d'une publication sur son mur Facebook. Eric Straumann y affirme que la « ministre de la Justice vient de trancher ». Nicole Belloubet aurait décidé que « le tribunal de grande instance de Colmar ne sera plus compétent dans le sud du département du Bas-Rhin. »

Conséquence, l'activité du TGI sera réduite, avec le probable départ de magistrats, d'auxiliaires de justices et une baisse d'activité pour les avocats. « C'est Strasbourg qui se frotte les mains », grince le député de Colmar, sûr de son scoop. « Cette information m'a été confirmée de sources différentes et concordantes, à plusieurs reprises ». Pourquoi cette attaque contre Colmar ? « Ils veulent calquer le découpage judiciaire sur les circonscriptions administratives », répond Eric Straumann, qui avait pourtant obtenu des garanties de Marylise Lebranchu, alors minis-

tre de la Décentralisation, en 2014, en réponse à une question orale.

Le député s'inquiétait à l'époque des conséquences du nouveau découpage cantonal sur la carte judiciaire. « Aussi puis-je dès à présent vous confirmer que le redécoupage des cantons dans les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin n'entraînera aucune modification du ressort du tribunal de grande instance de Colmar », avait affirmé la ministre devant l'Assemblée.

### Une attaque contre le droit local

La promesse n'aura pas résisté au changement de gouvernement. « Cette décision est une nouvelle attaque contre le droit local », reprend Eric Straumann, qui fustige le « rouleau compresseur du jacobinisme ».

« Cette organisation tient depuis des décennies, développe l'élu. Pourquoi l'attaquer ? Pour les justiciables concernés, il est plus facile de se rendre à Colmar qu'à Strasbourg ». Le député de la 1<sup>re</sup> circonscription du Haut-Rhin promet de combattre la décision qui sera rendue publique d'ici un mois, selon ses informations. « Il faudra déjà voir si elle relève de la voie réglementaire ou d'une modification de la loi. De toute façon, on se bagarrera ». C.T.

## POLITIQUE Mission Marx Le président de la CCI Grand Est contre un département Alsace



Gilbert Stimpflin : « Le bon périmètre est le Grand Est ! » PHOTO ARCHIVES DNA

Gilbert Stimpflin, président de la chambre de commerce et d'industrie du Grand Est, affirme son opposition à l'éventuelle fusion des deux départements alsaciens. « L'Alsace veut être innovante, européenne et forte. Elle ne peut l'être qu'en créant les nécessaires synergies avec les métropoles et les territoires connexes qui partagent avec elle des ambitions d'innovation, d'export, d'infrastructures », écrit-il. « Le périmètre Grand Est est tout à fait compatible avec

la proximité et la culture des différences », ajoute Gilbert Stimpflin.

### Un « échelon hybride »

À ses yeux, « le bon périmètre est le Grand Est » pour les relations transfrontalières et l'économie notamment. Il refuse donc « l'échelon hybride » que serait le département Alsace.

Le président de la CCI du Grand Est réagit ainsi à la mission confiée par le Premier ministre au préfet du Grand Est et du Bas-Rhin, Jean-Luc Marx. Édouard Philippe lui demande notamment d'étudier la possible « évolution des deux départements alsaciens à l'intérieur de la région Grand Est ». Il évoque « les hypothèses institutionnelles offertes par le code général des collectivités territoriales, telles que l'entente interdépartementale ou la création d'un département Alsace par la fusion des deux départements existants ». J.F.

## ÉDUCATION Bataille de chiffres sur le nombre d'élèves à la rentrée 2018

Les effectifs d'élèves annoncés pour la rentrée 2018 sont un enjeu stratégique, puisque ce nombre, en hausse ou en baisse, sert à déterminer la dotation en postes accordée par le ministère qui s'appuie sur les prévisions de l'Insee (DNA d'hier). Ainsi dans le Bas-Rhin, il y aurait 373 élèves de moins à la rentrée 2018 selon la direction académique 67. Un chiffre contesté par les syndicats enseignants qui indiquent que « les écoles font état d'une augmentation prévisible d'environ 1 200 élèves ». Soit une différence énorme de 1 573 élèves, qui ne peut s'expliquer par les

seules incertitudes sur le nombre de déménagements et de nouveaux arrivants. Cette bataille de chiffres ne prendra véritablement fin qu'à la rentrée de septembre 2018, avec les traditionnels comptages d'élèves dans les classes en limite de fermeture ou d'ouverture.

Il existe cependant des chiffres qui ne trompent pas, comme le nombre de naissances en France. Selon les tableaux de l'Insee, la courbe des naissances diminue à partir de 2015. Les effets de cette baisse sur le nombre d'élèves se feront sentir à la rentrée 2018 en première année de maternelle.

## SANTÉ Salaire du directeur du centre contre le cancer Paul-Strauss

# « Je conçois que ce montant ait pu choquer »

Le directeur du centre Paul-Strauss de Strasbourg a précisé hier, à l'attention de ses collaborateurs, la composition de sa rémunération, qui fait polémique depuis deux jours.

Le directeur du centre de traitement contre le cancer Paul-Strauss, a Strasbourg, a été épinglé par *Le Canard Enchaîné* pour ses émoluments (plus de 300 000 € nets par an, DNA des 8 et 9 février).

La mise au jour de cette rémunération a semblé-t-il beaucoup surprendre ses confrères, d'autant qu'à ses 26 000 € nets mensuels, le Pr Xavier Pivot peut ajouter « une confortable indemnité logement, car il a une famille et Strasbourg est une ville très chère ». Conscient que ces révélations ont pu susciter un malaise, Xavier Pivot a fourni quelques explications dans un courriel adressé à ses collaborateurs, et que les DNA ont pu se procurer. Le directeur du centre Paul-Strauss y confie que la journée de mercredi, avec la parution de l'article du *Canard Enchaîné*, a été « délicate ».

« Je conçois que le montant tel qu'il a été annoncé ait pu choquer voire blesser nombre d'entre vous et je le regrette



Le professeur Xavier Pivot a fourni quelques explications dans un courriel adressé à ses collaborateurs. DOCUMENT REMIS

vivement », écrit-il. Le Pr Pivot apporte ensuite quelques précisions. Ainsi, explique-t-il, il dispose de « quatre sources de rémunération », en lien avec son parcours professionnel, ses titres et les missions qui lui ont été confiées. M. Pivot est praticien oncologue médicol au centre Paul-Strauss. Ce-

la signifie qu'il y exerce comme médecin et qu'il est rémunéré pour cela. Il reçoit également une rémunération, versée par le centre Paul-Strauss, pour assurer la direction générale de cet établissement. Cette rémunération-là, tient à préciser le Pr Pivot, est « du même niveau » que celle de ses prédécesseurs. La troisième source de revenus provient de son activité « hospitalo-universitaire ». Il est professeur des universités.

Enfin, la quatrième source de revenus lui a été accordée pour « mener à bien l'Institut régional du cancer, projet structurant pour le Grand Est ». Notons que cette explication, déjà fournie par l'Agence régionale de santé (ARS), parce qu'il s'agit d'un « challenge », n'a pas convaincu l'un des prédécesseurs du Pr Pivot. Patrick Dufourt, qui fut directeur du centre pendant 10 ans et jusqu'en 2014, estime aussi avoir participé à porter sur les fonds baptismaux l'Institut régional du cancer, mais qu'il

n'avait pas bénéficié de tels traitements...

### Des « allégations cherchant à déstabiliser la conduite de nos projets »

Dans son courriel à ses collaborateurs, le Pr Pivot émet l'hypothèse que les révélations du *Canard Enchaîné* puissent être des « allégations cherchant à déstabiliser la conduite de nos projets ». Il assure qu'il continuera à s'investir totalement au côté de ses équipes : « Vous pouvez compter sur moi pour ne pas fléchir et travailler avec vous pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ».

Il reste à savoir pourquoi le montant de ces émoluments a pu fuiter. S'il s'agit effectivement « de déstabiliser » le centre Paul-Strauss et le futur Institut régional du cancer, peut-être faut-il y voir la patte de ceux qui sont partisans de moins d'autonomie pour ce genre de structures... ■ D. T.

## STRASBOURG Contournement Ouest

# Le front anti GCO se disloque

L'association Alsace Nature annonce un nouveau recours contre le GCO tandis que le front anti autoroute apparaît de plus en plus divisé.

ALSACE NATURE est le pilier du collectif GCO Non Merci ! opposé au projet d'autoroute de contournement de Strasbourg. Hier au cours d'une conférence de presse, les dirigeants de l'association environnementale ont annoncé qu'ils envisagent de déposer un recours contre le décret prorogeant la validité de la Déclaration d'utilité publique (DUP) de la future A355.

L'État a prolongé pour huit années la DUP dont la date de fin de validité intervenait le 23 janvier. « Le projet n'est plus le même qu'au moment de la signature de la DUP en 2008, explique Maurice Wintz, le vice-président d'Alsace Nature. Ni dans sa forme, ni dans son impact, ni dans ses coûts ». Le recours, assure Maurice Wintz, sera déposé dans le délai légal de deux mois après la parution du décret signé le 22 janvier et paru au Journal officiel le 23 janvier. La prorogation doit permettre à Vinci, le concessionnaire, de poursuivre les procédures en dépit d'un retard de plus de six mois sur le calendrier initial. Le lancement officiel des travaux est annoncé



Du fumier et des pneus déversés par la FDSEA devant le siège d'Alsace Nature en septembre suite à des divergences entre agriculteurs et écologistes. PHOTO DNA - JEAN-CHRISTOPHE DORN

te des maires des communes situées sur le tracé à négocier avec le concessionnaire. À l'exemple du maire de Vendenheim, opposé à l'autoroute mais qui considère désormais le chantier comme inéluctable. « On a tout fait pour que ça ne fasse pas », expliquait Philippe Pfrimmer le 2 février dans nos colonnes. Mais aujourd'hui, il faut acter la situation. Le président de la République s'est exprimé. Le Premier ministre, le ministre de la Transition éner-

Stéphane Giraud d'asséner : « Les élus ne sont pas là pour négocier avec une entreprise qui distribue des dividendes à ses actionnaires » Mais les rangs des élus anti GCO diminuent. Robert Herrmann, le président de l'Eurométropole de Strasbourg, se plaît à donner la liste des élus rassemblés dans le camp pro GCO, à commencer par lui, mais aussi, le président de la grande région, le président du conseil départemental. Le maire de Strasbourg

ci opposés au GCO, ont en parallèle entrepris de négocier avec Vinci dans le cadre du projet de remembrement préparé pour diluer les effets du chantier. Ce qui a suscité des critiques virulentes de la part d'Alsace Nature et des écologistes qui voient d'un mauvais œil, à la fois l'autoroute et le processus de remembrement. Résultat : les agriculteurs de la FNSEA, pour bien souligner la rupture, ont déversé du fumier devant le siège d'Alsace Nature, en sentem-